Fribourg, Suisse. — 37me année. — N° 42. Le numéro Cinq centimes. Mercredi 20 février 1907.

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Les tribunes de la Chambre française étaient bondées, hier après-midi, mardi, pour le débat sur la politique religieuse du gouvernement.

Nous avions dit que l'entente complète s'était faite entre les ministres et que le point de vue de M. Briand au sujet de la location des églises avait triomphé. Dans ces conditions, il devenait certain que le cabinet aurait gain de cause.

Le débat a débuté par les interpellations de deux députés radicaux, M. Paul Meunier et M. Guieysse, qui ont critiqué la politique « d'expédients » de M. Briand et lui ont reproché de reconnaître la hiérarchie catholique.

M. Briand a allègrement porté le poids de l'interpellation, encouragé qu'il était, cette fois, par la certitude que M. Clémenceau ne lui tirerait pas dans les jambes.

Il a affirmé que le gouvernement ne voulait pas et n'avait jamais voulu la guerre religieuse. Cet homme joue sur les mots. Son sentiment est celui de quelqu'un qui veut arracher à l'Eglise tout ce qu'elle a sans que l'opinion publique lui crie : « Brigand ! »

Il a pu glorieusement étaler devant les gauches les trophées de sa guerre religieuse. Il a montré tout ce que l'Eglise a perdu dans « la lutte ». Comme si l'Eglise avait pu lutter !

Le ministre a expliqué le pourquoi *des pourparlers entre le préfet* de la Seine et l'archevêque de Paris, disant que, la loi ayant prévu des contrats de jouissance, il fallait des pourparlers pour les établir et que, du reste, ces pourparlers ne concernaient que Notre-Dame de Paris.

Les dépêches n'annoncent pas que M. Briand ait lu son projet de contrat. D'autre part, on annonce que ce contrat a été signé hier. M. Briand a donc évité de livrer sa formule à la discussion. La Chambre s'est contentée de ses assurances. M. Clémenceau, par de fréquentes approbations, a montré que le cabinet se solidarisait complètement avec le ministre des cultes.

La priorité en faveur de l'ordre du jour de M. Allard invitant le gouvernement à déposer un projet donnant aux communes la libre disposition des édifices leur appartenant a été *repoussée par 484 voix contre 78.*

M. Clémenceau a déclaré que le *gouvernement n'acceptait que l'ordre* du jour Sarrien, ainsi conçu :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement, approuve ses déclarations, et, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

L'ensemble de l'ordre du jour a été voté par 384 voix contre 33.

M. Briand peut donc continuer sa politique de conciliation relative. La Chambre se rapporte à lui pour la question de la location des églises.

Le ministère a été rendu plus solide par l'habileté de M. Briand.

Les mauvais jours viendront quand on discutera le projet de l'impôt sur les revenus.

⁂

Les biens des fondations anglaises en France ne seront pas confisqués. M. Briand l'a *déclaré au Standard.*

On se souvient de la visite qu'était venu lui faire à Paris l'archevêque de Westminster, Mgr Bourne, réclamant contre une inique spoliation. Le primat d'Angleterre avait également fait *entendre* sa protestation à l'ambassade anglaise. M. Briand a eu peur ; il n'a pas voulu « provoquer un malentendu avec une nation amie ». Sa manière de voir a été communiquée à Londres par voie diplomatique. A l'avenir, les fondations anglaises seront affectées à l'instruction des enfants anglais, irlandais et écossais qui appartiennent à l'Eglise catholique. M. Briand a encore déclaré qu'il veillera à accorder le plus grand nombre de bourses possible. Il demandera que les professeurs soient nommés par l'intermédiaire du gouvernement anglais.

⁂

Nous avons parlé à maintes reprises du grave problème qui se pose en Italie par le fait de l'émigration toujours croissante. Nous avons signalé les conditions déplorables dans lesquelles se trouve l'agriculture en Italie par le fait des grandes propriétés, de ces *latifundia* dont Pline *disait déjà* qu'ils étaient la ruine de l'Italie. La misère est grande surtout dans la campagne romaine, où les paysans envahissent à main armée les terres des *propriétaires.*

La question a été portée devant le Parlement par les députés socialistes, et le ministre Cocco-Ortu a nommé une commission chargée de faire une enquête sur les améliorations à apporter dans la culture des terres et les conditions imposées par les grands propriétaires aux colons qui travaillent sur leurs domaines. Le même ministre va présenter également, dans quelques jours, un projet de loi sur les réformes agricoles à opérer dans l'île de Sardaigne, qu'il faut débarrasser de la malaria. Une somme de 32 millions serait affectée aux travaux d'assainissement dans un espace de vingt années. D'immenses travaux ont déjà été exécutés dans ce domaine et on en constate maintenant les heureux résultats.

Il est certain que l'Italie verra diminuer, de moitié, le chiffre de ses *émigrants dès que l'on aura rendu à* la culture d'immenses étendues de territoire où règne aujourd'hui la misère et les fièvres paludéennes.

L'agriculture et l'industrie font d'ailleurs chaque année des progrès énormes. Il y a là tout un réveil d'énergie. L'Italie a aujourd'hui un trafic international de 4 milliards, en augmentation d'un milliard et demi depuis 1896.

Il est vrai que nous sommes encore loin des chiffres des autres pays, de l'Allemagne avec ses 12 milliards, de la France avec ses 9 milliards et de la Belgique, avec 8 milliards. Mais l'industrie italienne se développe rapidement ; le nombre des chevaux-vapeur employés dans l'industrie a doublé depuis une dizaine d'années. L'agriculture prospère également ; on constate une considérable augmentation des divers produits.

L'importation des engrais et des machines agricoles a considérablement *augmenté. C'est un signe* certain de réel progrès. Que le gouvernement baisse petit à petit la cote des impôts, qu'il dégrève surtout les denrées de première nécessité, et l'on verra l'Italie progresser rapidement et rattraper le temps perdu.

⁂

Les élections russes se sont terminées hier mardi pour la Russie d'Europe. Contre ses premières prévisions, le gouvernement ne pourra compter que sur le 40 % des députés de la future Douma. Les constitutionnels démocrates feraient bien de s'assagir et de rendre possible une entente avec le ministère Stolypine, faute de quoi, le czar dissoudrait probablement encore une fois la Douma, et ce serait alors probablement une explosion révolutionnaire dans toute la Russie.

Nouvelles religieuses

Mgr Bonnet

On annonce que Mgr Bonnet, évêque de Viviers (Ardèche), sera bientôt élevé au cardinalat. La France ne compte, à l'heure actuelle, que trois cardinaux : les cardinaux Richard, Coullié et Lecot.

Les conférences de Notre-Dame de Paris

Devant une assistance nombreuse et recueillie, le chanoine Janvier a repris dimanche à Notre-Dame ses conférences sur la Morale catholique. L'année dernière, il avait exposé la doctrine catholique sur la vertu, source des actes bons qui conduisent l'homme à la béatitude. Cette année, il a entrepris d'*expliquer la nature et les causes du péché*, acte mauvais qui mène l'âme à la perte de Dieu et à la damnation.

Lourdes en 1906

Au cours de l'année 1906, quarante mille huit cents messes ont été célébrées dans les sanctuaires de Notre-Dame de Lourdes, et l'on y a distribué quatre cent sept mille communions.

† M. l'abbé Hennet

A Delémont est décédé M. l'abbé Hennet, ancien professeur au collège de Schwyz, ancien vicaire de Saint-Ursanne et de Porrentruy, ancien curé de Grandfontaine et de Courgenay.

M. Hennet était âgé de 70 ans.

Il avait été au nombre des prêtres catholiques victimes du Kulturkampf.

Solutions catholiques des problèmes sociaux

A propos des journées sociales de Milan

II

Le peuple juge des doctrines d'après les hommes qui les représentent. Il ne suffit pas que le catholicisme implique les solutions des problèmes sociaux, il faut que les catholiques dégagent effectivement ces solutions.

Les *Journées sociales* sont une des formes — d'ailleurs multiples — de cette apologétique vivante. Elles en sont une forme très éloquente et très persuasive.

— Que pensez-vous, comme catholiques, *de la propriété ? Que dites*-vous, comme catholiques, du mouvement syndical ? Quel devoir social, comme catholiques, attribuez-vous à l'Etat ? Au sein d'une société moderne, dont le capital est l'armature, qu'est-ce que vous offrez, vous, catholiques, aux classes laborieuses ?

— N'est-ce pas une témérité que de soulever ces problèmes ? Le catholicisme parle-t-il directement de ces choses ? Oui, il comporte des réponses à ces questions. Contre le matérialisme économique, il dresse le moralisme économique. Le catholique est capable, comme quiconque, d'analyser *ce qui est*, c'est-à-dire d'établir les données de ces problèmes ; mais il est à même aussi de reconnaître *ce qui doit être*, c'est-à-dire d'en découvrir les solutions ; il puise, d'ailleurs, dans sa foi et dans la vie divine qui l'anime, les forces supérieures pour se dévouer avec désintéressement aux réformes *et aux progrès dont il a affirmé la nécessité.* Le christianisme est ainsi, à un double titre, un facteur des transformations sociales.

— Mais encore, si vos principes vous sont fournis et confirmés par votre foi, toutes ces conclusions dont vous parlez supposent une véritable élaboration scientifique. Plus vous descendez des hauteurs de la vérité absolue sur le terrain des réalisations pratiques, plus vos formules prennent la teinte indécise des contingences auxquelles elles s'appliquent. Vous êtes des catholiques sociaux, soit ! puisque vous avez demandé au catholicisme des lumières pour votre conduite sociale. Mais, prenez garde, vous n'avez pas le droit de revêtir de l'autorité du catholicisme ce qui pourrait bien n'être qu'une vue de votre propre esprit.

— L'objection qu'on vient de lire ne laisse pas d'être spécieuse. Mais si les catholiques sociaux n'entreprennent pas de parler au nom du catholicisme, comme s'ils en avaient dérobé le magistère, ils ont cependant le droit de s'en réclamer, même pour celles de leurs conclusions économiques qui restent tout à fait libres. Ce n'est pas sans raison que, dans tous les pays, on les a vus formuler un programme identique. Or, c'est précisément ce programme qui triomphe de plus en plus dans la politique de tous les Etats. Bien plus, c'est dans une large mesure ce programme que l'anticléricalisme s'efforce de nous confisquer, pour en doter l'irréligion sociale. Dès lors, il est d'un *intérêt manifeste que* les catholiques prennent conscience de leur patrimoine intellectuel, et qu'ils ne soient pas exposés, par réaction contre les fauteurs d'anticléricalisme, à répudier les plus pures traditions de l'Evangile. Il importe donc que les doctrines des catholiques sociaux sortent de l'école forcément restreinte où elles s'élaborent ; qu'un large enseignement les fasse entrer dans la pensée commune du peuple catholique ; que les résultats acquis, enfin, ne soient pas remis en question à chaque génération nouvelle.....

Et c'est pourquoi les semaines sociales, les journées sociales, les universités populaires, sont le prolongement normal et nécessaire des études sociales que les philosophes, les théologiens et les savants catholiques ont poursuivies durant le XIXme siècle.

⁂

Tel a été, de fait, l'objectif que l'on s'est proposé à Milan.

... La propriété, y a-t-on rappelé, a dans l'ordre chrétien une fonction sociale ; mais le droit de propriété se précise, par la législation positive, en des régimes de propriété qui diffèrent suivant les différentes époques. La législation positive et l'organisation économique peuvent ainsi faciliter et assurer un exercice toujours plus parfait de la fonction sociale de la propriété.

... Le syndicalisme, y a-t-on observé, n'est que la déviation et la déformation du mouvement syndical. En le répudiant, on préconise cependant avec énergie l'organisation professionnelle sans en redouter aucun développement. Que le mouvement syndical introduise donc, par des conventions collectives, un contrat de travail toujours plus équitable et qu'il prépare même, par des étapes pacifiques, un régime de la production où les formes coopératives prendront une importance croissante ; qu'il achemine le parlementarisme actuel vers la représentation professionnelle ; qu'il reconstitue, dans une société malade d'individualisme, des organismes spontanés, flexibles et puissants, qui, en développant l'exercice de la liberté, donneront aux principes d'autorité une force nouvelle... Dans le mouvement syndical ainsi compris, les catholiques saluent la renaissance de l'ordre et la marche triomphante du progrès.

... Aussi, M. Mauri ne craignait-il pas de résumer les devoirs immédiats de l'Etat en matière économique en cette trilogie : ministère du travail, organisation professionnelle sans sa double forme libre et officielle, législation du travail hardiment interventionniste.

... Ces idées générales doivent prendre corps dans les réalités présentes. C'est donc avec raison que, dans le rapport de M. le comte Agliardi et dans l'intéressante discussion qui l'a suivi, on a recherché comment, dans la société moderne, pourrait être facilité aux classes moyennes et aux travailleurs manuels l'usage du capital ; c'est avec raison aussi qu'étu*diant l'économie nationale de l'Italie*, on a examiné quels sont les moyens d'en accroître la richesse, soit en élevant la capacité des producteurs, soit en accroissant l'intensité de la production.

G. VANNEUFVILLE.

LES PAPIERS DE LA NONCIATURE de Paris

Contrairement au récit d'un journal français, relatif à des démarches de l'ambassade d'Autriche-Hongrie, pour obtenir la restitution des papiers saisis à l'hôtel de la Nonciature, une note de l'agence française Havas déclare que le comte de Khevenhüller-Metsch, préalablement d'accord avec M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a écrit à ce dernier, le 8 février, pour lui demander s'il consentirait à remettre au Saint-Siège les archives de la Nonciature par son entremise.

Le conseil des ministres autorise M. Pichon à consentir à la remise de tous les documents antérieurs à la rupture entre le Vatican et la France. Cette remise aura lieu incessamment, en présence d'un délégué de M. Pichon et d'un représentant du comte de Khevenhüller-Metsch.

La note dément qu'il y ait jamais eu ni réponse dilatoire, ni mise en demeure, ni refus de vérification, ni intervention d'une puissance quelconque, hors cell de l'Autriche-Hongrie, qui s'était assuré officiellement que cette démarche, extrêmement courtoise, serait favorablement accueillie.

Chronique fédérale

Berne, 19 février.

La Suisse et le Portugal au Maroc. — La commission militaire du Conseil des Etats. — Triomphe des *70 jours.*

On ne s'explique pas bien pourquoi le Conseil fédéral renonce à placer l'inspecteur suisse de la police marocaine sous la protection des Etats-Unis. Le choix du Portugal comme protecteur de la Suisse paraît assez singulier ; nombre de confédérés se déclareront peu flattés de ce patronage, bien que le Portugal, me semble-t-il, ne soit pas une puissance à dédaigner. Les compatriotes de Vasco de Gama ont de qui tenir et peuvent mesurer leur gloire avec celle des vainqueurs de Morat et de Calven. Mais enfin, on sait le rôle subalterne que joue le Portugal dans le concert des nations. Il passe pour l'humble satellite de l'Angleterre. A ce point de vue, la protection portugaise apparaît presque suspecte et compromettante.

Il est vrai qu'une note officieuse déclare qu'il n'y a encore rien de fait. Mais c'est assez de savoir que la question s'est posée et que des interventions diplomatiques ont amené le Conseil fédéral à lâcher les Etats-Unis pour s'aboucher avec le Portugal. Quelle raison peut-on bien alléguer pour expliquer ce revirement ? On dit que le Portugal a l'avantage d'être représenté à Tanger par le doyen du corps diplomatique, tandis que les Etats-Unis n'y ont qu'un consul *général.*

Le chemin qui conduit au Maroc est semé, comme vous voyez, de quelques écueils, et ce ne sera pas trop de tout l'art diplomatique du Conseil fédéral pour permettre à l'esquif helvétique d'aborder à bon port.

⁂

La commission du Conseil des Etats pour l'examen du projet d'organisation militaire (MM. Hoffmann, Cardinaux, Thélin, Kunz, de Reding, Paul Scherrer et Leumann) s'est *réunie aujourd'hui et a tenu deux* séances au palais fédéral. Elle avait à se prononcer sur les divergences créées par les décisions du Conseil national, notamment sur la fameuse question de la durée des écoles de recrues d'infanterie. Par toutes les voix contre 1, la commission a maintenu la décision du Conseil des Etats, soit les 70 jours. Elle s'est déclarée aussi pour le cours de landwehr de 11 jours et a confirmé, en général, les dispositions adoptées en première lecture.

Les sociétés d'officiers et les autres groupes militaires qui s'agitent en faveur des 70 jours seront satisfaits de cette crâne attitude de la commission militaire du Conseil des Etats. On lui tressera des couronnes civiques, tandis qu'on voue déjà aux gémonies les « capitulards » du Conseil national, qui ont fléchi devant des considérations politiques.

Resterait à savoir qui aura raison devant le peuple.

Dans l'assemblée du parti radical bernois, à Bienne, le colonel Will, l'un de ceux qui, au Conseil national, ont suivi le mouvement de retraite du colonel Secrétan, a prononcé une parole qui contient un grain de sagesse bourgeoise. Mieux vaut, a-t-il dit, 65 jours dans un projet accepté par le peuple que 70 jours dans un projet qui fera naufrage.

Le colonel biennois Will n'est pas à confondre avec son presque homo*nyme colonel* zuricois Wille, qui conduit la croisade en faveur des 70 jours. Mais, bien que les radicaux bernois aient pris position en faveur de la pétition des officiers, on peut douter que le Conseil national revienne en arrière, si encourageant que soit le bon exemple donné par le Conseil des Etats.

L'ouverture du Reichstag allemand

L'ouverture du Reichstag a eu lieu *hier mardi, avec une grande solennité.*

Après le service religieux, les membres du Reichstag se sont réunis dans la salle Blanche du Château royal ; l'impératrice et les princesses ont pris place dans la *grande loge ; les membres du Conseil fédé*ral se sont placés à gauche du trône, ayant devant eux le prince de Bülow, chancelier de l'Empire.

Le cortège impérial s'est alors avancé au milieu d'un silence solennel ; les insignes de l'Empire étaient portés par les plus hauts dignitaires militaires ; venaient ensuite l'empereur, le prince héritier et les princes.

M. Lender, doyen d'âge du Reichstag, a poussé un hourra en l'honneur de l'empereur ; celui-ci a pris place sur le trône, le prince de Bülow lui a remis le texte du discours, que l'empereur a lu tête couverte et d'une voix calme.

Dans le discours du trône, l'empereur dit que le peuple allemand, appelé à se prononcer sur le différend survenu entre les gouvernements confédérés et la majorité du précédent Reichstag, a affirmé sa volonté de voir l'honneur et les biens sacrés de la nation fidèlement et vigoureusement protégés, sans mesquin esprit ; c'est *sur ce sentiment national, qui unit la bourgeoisie, les paysans* et les ouvriers, que reposent les destinées de la patrie.

« J'ai l'intention, dit l'empereur, de respecter scrupuleusement les droits et les pouvoirs que la Constitution accorde, et j'ai la conviction que le nouveau Reichstag considérera comme son premier devoir de défendre dans un esprit de large compréhension et de consolider la position de l'Allemagne au milieu des peuples civilisés. »

L'empereur continue en disant que le scrutin a arrêté le mouvement dirigé contre l'Etat et la société par ceux qui se refusent à reconnaître ce qu'il y a de bon dans le régime actuel ; les gouvernements confédérés sont décidés à continuer leur œuvre sociale en s'inspirant de l'esprit élevé de l'empereur Guillaume le Grand.

« La situation générale de l'Empire, dit l'empereur, nous permet de croire que la paix sera maintenue ; le gouvernement continue à entretenir avec les *alliés de l'Allemagne ses anciennes et* cordiales relations ; ses rapports avec les autres puissances sont bons et corrects. *En outre, la convention conclue* avec le Danemark, pour régler la situation des enfants des optants, renforcera sans doute les relations amicales que l'Allemagne entretient avec cet Etat. »

L'empereur dit que l'Allemagne a accepté l'invitation de participer à la deuxième conférence de La Haye ; il termine en exprimant le vœu que le sentiment national dont est issu le Reichstag actuel dirige les travaux de cette assemblée, pour le bien de l'Allemagne.

Les députés ont, à plusieurs reprises, souligné de vigoureux bravos la lecture du discours. Cette lecture terminée, le chancelier de l'Empire a déclaré ouverte la session du Reichstag. Le plénipotentiaire bavarois, comte de Lerchenfeld, a poussé un deuxième hourra en l'honneur de l'empereur.

Le souverain a ensuite quitté la salle *Blanche, accompagné des princes*, avec la même solennité.

En Russie

LES ÉLECTIONS

Saint-Pétersbourg, 19.

Dans 17 villes qui ont à la Douma d'empire leurs députés propres, sur 1362 électeurs élus au deuxième degré, figurent 181 monarchistes, 132 modérés et 1049 candidats des gauches, dont 617 constitutionnels démocrates. Le nombre des nationalistes élus est de 78.

On reçoit de 11 villes la nouvelle que les socialistes et les socialistes-révolution-

naires se sont réunis en un bloc. Astrakan, Wilna, Voronèje, Ekatérinoslaff, Rostoff-sur-Don, Kieff, Samrra se sont joints à ce bloc.

A Kieff, où la droite l'a emporté, les Juifs et les Polonais de toutes nuances se sont unis aux socialistes.

A Kasan, les cadets, qui ont été battus, attribuent leur défaite au fait que les socialistes n'ont pas marché avec eux.

La *Novoié Vremia* signale qu'un conflit a éclaté entre les ouvriers de Moscou et les cadets. Ces derniers refusent de leur céder un siège à la Douma pour Moscou, tandis que les octobristes offrent de donner deux sièges aux ouvriers et deux sièges aux paysans s'ils votent pour eux. Le conflit menace de modifier les prévisions électorales pour Moscou et la province de Moscou. Le comité central des paysans exhorte ses adeptes à voter pour les cadets.

Le *Slovo* annonce que le Sénat a cassé la décision de la commission électorale de Saint-Pétersbourg, qui avait exclu M. Milioukoff de la liste électorale de la capitale. M. Milioukoff sera donc élu.

Les journaux et les télégrammes qui parviennent d'un grand nombre de villes de province disent que la lutte électorale est toujours plus acharnée. Les révolutionnaires ont recours à tous les moyens et même ils n'hésitent pas employer la violence pour arrêter les progrès de leurs adversaires.

Les partis de l'opposition espèrent que la victoire leur reviendra à Odessa, Kieff, Ekaterinoslaff, Sébastopol et Elisabethgrad.

De nombreuses perquisitions et arrestations ont été opérées lundi à Saint-Pétersbourg. Des patrouilles parcourent la ville. Le comité électoral polonais de Saint-Pétersbourg exhorte les Polonais lithuaniens à voter en faveur des cadets.

LE TERRORISME A ODESSA

Une cérémonie, organisée dimanche à Odessa par l'Union du peuple russe, a abouti à des actes d'une violence extrême contre de nombreuses personnes et même contre plusieurs policiers. Les ouvriers ont eu recours au droit de légitime défense ; des coups de feu ont été échangés ; il y a eu des blessés des deux côtés. Beaucoup de jeunes Juifs ont été arrêtés comme suspects d'avoir provoqué cette lutte.

Pendant les quatre derniers jours seulement, on n'a compté pas moins de 250 personnes victimes des actes des terroristes. De nombreux magasins et restaurants fréquentés par les ouvriers ont été mis au pillage. Des bandes de l'Union du peuple russe circulent à travers la ville et y répandent la terreur. Les hôtels sont fermés, ainsi qu'un certain nombre de banques. Le préfet est impuissant à rétablir l'ordre.

Au Venezuela

Un télégramme de Caracas annonce que le général révolutionnaire Paredes et trois de ses partisans ont été exécutés. D'après la version officielle, Paredes aurait été pris, les armes à la main, au moment où il cherchait à fuir.

Nouvelles diverses

— Mme Duffaut et Mlle Charnier, les deux premières femmes cochers de Paris, ont fait leur première sortie — sortie d'essai — et ont évolué sur les grands boulevards. Assise sur le siège d'une victoria bleue, Mme Duffaut conduisait ; Mlle Charnier figurait « le client » dans la voiture.

Ni Mme Duffaut, ni Mlle Charnier ne paraissaient gênées des quolibets et des réflexions gaies que les curieux ne leur ménageaient pas.

— Une importante réunion d'ingénieurs a été tenue à Turin pour discuter au sujet du percement du Mont-Blanc.

Après un long débat, l'assemblée a voté un ordre du jour dans lequel, après avoir relevé que le percement du Mont-Blanc serait contraire aux intérêts de Turin, on formule des vœux pour la construction d'une seconde galerie du Mont-Cenis, qui exigerait une dépense infiniment minime, et avec laquelle, sans porter atteinte aux intérêts établis, les rapports entre l'Italie et la France seraient mieux activés.

— Un petit modèle du tunnel sous la Manche sera exposé demain jeudi et vendredi dans une salle de la Chambre des Communes anglaise. Les députés Holland et Sassoon ont convoqué pour mercredi après-midi une réunion privée des députés partisans du projet, et ce modèle leur sera soumis.

— Au Sénat américain, la commission de la marine de guerre approuve les crédits portant accroissement de trois millions de dollars pour l'armement des nouveaux cuirassés, ce qui fait un total de douze millions de dollars pour la construction de deux navires du type du *Dreadnought* anglais.

Echos de partout

FÉTICHISME PARISIEN

Au point de vue de la foi aux amulettes, le Parisien vaut le nègre, avec cette différence qu'à Paris le fétiche est une affaire de mode.

En procédant par ordre chronologique, nous trouvons d'abord le « bracelet porte-bonheur », cercle massif d'or plat qui a été en vogue pendant près de dix années ; puis le « bracelet-semaine », formé de la réunion de sept anneaux correspondant chacun à un jour de la semaine ; puis le « bracelet-dent de porc », ainsi nommé parce qu'on y suspendait une dent du gracieux animal cher à Monselet ; puis encore le « bracelet-horoscope », portant sur une plaque carrée, à pans coupés, les signes du zodiaque.

Le « cochon-porte-veine » remonte à la même époque. C'était d'ailleurs une amulette très ancienne que le cochon ; dans les sacrifices des Gaulois, le cochon était l'animal expiatoire, préservateur des maléfices, et son image, grossièrement imitée, a été retrouvée sur les colliers datant de la première période historique de notre sol.

Le Parisien versatile lui donna cependant bientôt pour successeur le « lézard » que l'on porta bientôt en agraffe ou en broche ; mais le « lézard » étant suspect à la richissime colonie américaine, celle-ci tenta de lutter contre son envahissement en adoptant une minuscule lampe d'or baptisée « lampe d'Aladin ».

Lézard et lampe passèrent. Vint l'« oudja », fétiche égyptien formé d'un œil émaillé d'où s'échappait une larme, cependant que les dilettantes faisaient sonner à leurs chaines de montre une sorte de médaille garnie de signes cabalistiques dont dont il fallait aller chercher l'explication chez une devineresse très huppée du quartier des Champs-Elysées.

La « pierre de lune » représentait une pleine lune ciselée dans une pierre aux teintes laiteuses ; malheureusement, la bimbeloterie s'en empara, eut l'audace de mouler la face joyeuse dans du verre teinté, et le fétiche tomba.

Les « grisgris », en ambre, ont joui d'une vogue énorme qui subsiste encore quelque peu. Dans l'ambre cerclé d'or, on enfermait un insecte, ou mieux un trèfle à quatre feuilles ; il n'existait pas de meilleur moyen de réussir dans la vie.

Citons encore le « fétiche-philippine » qui consistait en une petite amande d'or dont les deux coquilles entr'ouvertes laissaient apercevoir une pierre précieuse : diamant ou rubis ; le « fétiche-baccarat », encore très usité, qui est une bille de cristal au milieu de laquelle on a incrusté un roi de trèfle minuscule ; la « médaille de Saint-Georges », qui préservait des chutes de cheval, etc., etc.

Aujourd'hui, le dernier cri est le « coq de montre », vieille pièce de fine horlogerie qui se monte en broche ou en épingle de cravate.

DICTIONNAIRE DE POCHE

Obséquiosité : Léchage intéressé.
Omnibus : Le char de l'Egalité.
On : Divinité sans tête, devant qui tout le monde courbe la sienne.
Opinion : Habit à revers.
Opposition : Politique des refusés.
Optimiste : Homme qui a bien dîné.
Or : Passe-partout.
Ours : Chef-d'œuvre incompris.

MOT DE LA FIN

Dans un compte rendu d'une réunion amicale cueilli dans un journal :

« L'on s'est séparé très avant dans la nuit, très heureux d'avoir chacun par sa présence rehaussé l'éclat de cette fête. »

Confédération

La loi militaire. — La commission militaire du Conseil des Etats s'est réunie lundi soir pour discuter les divergences existant entre les décisions des deux Conseils au sujet du projet de nouvelle organisation militaire. M. Muller, président de la Confédération, a pris part aux délibérations. Après une longue discussion, la commission s'est prononcée à l'unanimité moins une voix pour le maintien des décisions du Conseil des Etats, aussi bien en ce qui concerne la durée de l'école des recrues d'infanterie (70 jours), que celle du cours de répétition de landwehr (11 jours).

Chemins de fer. — Durant le mois de janvier 1907, les C. F. F. ont transporté 4,981,000 voyageurs et 779,000 tonnes de marchandises. Les recettes de transports se sont élevées à 8,687,000 francs, soit 457,035 fr. de plus qu'en janvier 1906.

Les recettes totales de l'exploitation, pour le mois de janvier, ont été de 9,008,000 fr. et les dépenses de 6,802,000 francs. Les recettes ont donc augmenté de 484,000 fr. et les dépenses de 947,500 francs.

Protection de la flore alpestre. — Dimanche dernier, eut lieu au Secrétariat de la Société de développement de l'Oberland, à Interlaken, une assemblée de délégués de Sociétés suisses ayant pour but de s'entendre sur les mesures à prendre pour empêcher la destruction en masse de nos plus belles fleurs des Alpes.

L'assemblée s'est constituée sous le nom de : Conférence suisse pour la protection de la flore alpestre.

M. le professeur Schröter, de Zurich, communiqua à l'assemblée les mesures prises à cet effet dans différents cantons.

Tandis que dans différents endroits rien n'a été fait, le canton du Valais s'est mis à la tête du mouvement d'une façon exemplaire par des lois rigoureuses contre la rapine et la vente en masse des fleurs alpestres.

Le programme d'action suivant a été élaboré :

1° Propagande en vue de faire publier des lois pour la protection des plantes des Alpes ; 2° grande publicité donnée à cette question dans les journaux, circulaires adressées aux directions cantonales de l'instruction publique, aux inspecteurs des écoles, aux ecclésiastiques ; 3° efforts à faire pour obtenir l'aide des Sociétés des alpages par voie directe ou indirecte ; 4° confection de planches illustrées de fleurs des Alpes à distribuer dans les hôtels, les écoles, les salles de réunion et pouvant servir pour les leçons dans les écoles publiques.

Cantons

ZURICH

La proportionnelle écartée. — Le Grand Conseil zuricois a repris la discussion du nouveau projet de loi sur les élections et votations.

Le Dr Studer a rapporté sur une proposition présentée par 33 députés, appartenant à tous les partis, de revenir sur le vote précédent écartant la proportionnelle, question qui avait été tranchée au mois d'octobre par 99 voix contre 61.

Après une longue discussion, la proposition est repoussée par 98 voix contre 85.

En votation finale, l'ensemble de la loi électorale est adopté par 127 voix contre 41.

BERNE

Les œuvres scolaires protestantes. — A propos des beaux résultats de la collecte qui a eu lieu dans les églises du culte réformé en faveur de l'école protestante de Fribourg, le *Pays* de Porrentruy montre avec quelle générosité les protestants bernois, notamment, soutiennent leurs œuvres scolaires.

Les familles bernoises ont fondé, d'abord, le gymnase libre (Ecole Lerber) destiné à préparer leurs fils aux examens de maturité et à l'entrée à l'Ecole polytechnique. Pour toutes les classes, une finance est exigée (20 à 45 francs par trimestre). Le Collège, avec sa section réale et sa section littéraire, comprend le gymnase proprement dit, le progymnase et quatre classes élémentaires. Plus de 400 élèves, en moyenne, fréquentent cette Ecole.

Avec ce magnifique Collège, on a créé une Ecole normale libre : le Séminaire évangélique de Muristalden, près Berne, pour former des instituteurs et des institutrices. On y compte 221 jeunes filles et jeunes gens, d'après le dernier rapport. Jugez de l'afflux d'éducateurs chrétiens que cet important établissement, dirigé par un pasteur intelligent et zélé, procure aux écoles de l'ancien canton ! La dépense annuelle se monte à soixante-six mille francs. Mais on les trouve.

Vient ensuite la nouvelle Ecole libre des filles, à Berne même, dont un pasteur a également la direction. Dans cette Ecole sont comprises : 1° une salle d'asile pour enfants des deux sexes ; 2° une école élémentaire avec quatre classes ; 3° une école secondaire avec cinq classes ; 4° une école supérieure se décomposant en trois sections : classe supérieure proprement dite, école pour former des maîtresses de salle d'asile, école normale des filles (3 classes) pour préparer au brevet d'institutrice. Toutes ces divisions forment une agglomération de 541 élèves.

Toutes ces écoles sont payantes et admirablement fréquentées. Et comme le montant de l'écolage est loin de couvrir les frais, on a recours aux dons volontaires.

Rien que dans une année (1904), pour le gymnase Lerber, le total des dons s'est élevé à soixante-quatre mille quatre cent soixante-cinq francs !

LUCERNE

Prosélytisme genevois. — La famille Widmer est une ancienne famille lucernoise. Un membre de cette famille, Mlle Anna Elisabeth Widmer, épousa, il y a une quinzaine d'années, un Genevois, M. Edouard Baud, qui habitait Coppet. Baud mourut en avril 1902, laissant trois enfants, dont la mère fut nommée « mère tutrice ».

Après la mort de son mari, Mme Baud retourna à Lucerne et confia l'éducation de ses enfants à l'Institution de Mariazell, sur le lac de Sempach, dirigée par des religieuses françaises sécularisées. Or le père était protestant ; jusqu'à son décès, il avait, contrairement à la promesse faite lors de son mariage avec une catholique, fait élever ses enfants dans la religion protestante. Mais dès que Mme Baud-Widmer fut retournée à Lucerne, elle fit droit à son engagement et fit recevoir ses enfants dans le giron de l'Eglise catholique.

Mme Baud mourut. Un des grands oncles des trois orphelins, membre du Grand Conseil du canton de Genève, demanda à la famille Widmer de faire élever les enfants dans la religion de leur père. La famille maternelle refusa.

L'oncle s'adressa au Conseil d'Etat du canton de Lucerne. Le Conseil d'Etat repoussa sa demande. La Chambre des tutelles de Genève prit alors la chose en main. Elle adressa au tribunal fédéral un recours concluant à ce qu'il plaise à la Haute Cour fédérale de prononcer : que la tutelle des enfants Baud n'est pas ouverte dans le canton de Lucerne ; que seule l'autorité tutélaire du canton de Genève l'a instituée valable ; et, en conséquence, d'ordonner que les mineurs Baud soient remis à l'autorité tutélaire de Genève, soit à leur tuteur légal.

La cour de droit public du tribunal fédéral a admis le recours de la Chambre des tutelles du canton de Genève dans le sens des conclusions qu'elle avait prises. Le canton de Lucerne devra donc rendre les enfants Baud.

L'affaire fait autant de bruit dans les milieux catholiques de Lucerne que dans les milieux protestants de Genève.

LUCERNE

Déconfiture. — La Banque Kopp, à Lucerne, a suspendu ses paiements. Le passif serait d'un million à un million et demi.

VALAIS

Décès. — Hier soir est décédé, à Sion, après une courte maladie, à l'âge de 63 ans, M. Jean-Baptiste Graven, avocat. Le défunt représentait le cercle de Viège au Grand Conseil. Il a siégé autrefois au Conseil des Etats et avait fait partie du gouvernement durant la législature de 1897 à 1901.

† **M. Antoine de Torrenté.** — La mort fauche à coups redoublés dans la magistrature valaisane. Un télégramme nous annonce le décès, survenu ce matin, de M. Antoine de Torrenté, forestier cantonal.

La douloureuse. — On nous écrit : Les fêtes du Simplon ont coûté à l'Etat du Valais la somme de 32,758 fr. 30 cent. De cette somme, il y a lieu de déduire une allocation de 5000 fr. de la ville de Sion (municipalité et bourgeoisie). 27.758 fr. 30 restent ainsi à la charge de la Caisse d'Etat.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un train dans une rivière. — Lundi, le train n° 555, de la Compagnie de l'Est-Algérien, quittait à 5 h. 45 la gare de Bouïra (Algérie), se rendant à Sétif. A 1200 mètres environ de la gare, au moment où la locomotive s'engageait sur un pont métallique jeté sur l'oued Eddous, un craquement sinistre se fit entendre. Une des piles du pont venait de s'effondrer, et le tablier de fer, cédant sous le poids de la locomotive et entraînant le tender, le fourgon postal et six wagons de marchandises, tomba dans la rivière.

Le mécanicien fut tué sur le coup ; le chauffeur, légèrement blessé, réussit à regagner à la nage la berge de la rivière. Le chef de train, également blessé, fut retiré de l'eau par les voyageurs, qui avaient été préservés de la chute par la longueur du train.

Le chef de gare de Bouïra a organisé des secours, et les blessés ont été transportés à l'hôpital. L'état du chauffeur, qui s'est aggravé subitement, inspire de vives inquiétudes. Les ingénieurs de la Compagnie et le parquet se sont transportés sur les lieux au moyen d'un train spécial.

Les pluies torrentielles sont la cause de l'accident ; des infiltrations ont dû se produire dans les terrains sur lesquels reposait la pile du pont qui s'est effondrée et un glissement a dû provoquer la catastrophe.

Le pont de l'oued Eddous, qui avait 30 mètres de portée, avait été construit en 1870. Les communications entre Alger et Constantine sont coupées du fait de cet accident.

Les apaches-rois à Marseille. — En attendant l'augmentation de la police marseillaise, les cambrioleurs continuent leurs exploits. Ils ont opéré lundi chez un bijoutier. Les malfaiteurs ont pénétré chez le commerçant en s'introduisant dans une boutique de broderie contiguë et en perçant la cloison. Une fois dans la place, ils ont éventré le coffre-fort dans lequel étaient enfermés les joyaux et ils ont pu ainsi s'emparer de nombreux bijoux, dont la valeur atteint au moins cent mille francs.

Une pluie de poissons. — Un phénomène peu commun a été observé lundi, à Ortona a Mare (Abruzzes).

Une trombe marine a lancé un très gros volume d'eau sur la plage et a inondé jusqu'à la place de la Municipalité, qui se trouve au centre du pays. Cela a produit une véritable pluie de poissons vivants, que les gamins du village se sont empressés de recueillir.

Lièvres et chevreuils. — Des lièvres et des chevreuils en nombre considérable ont été trouvés morts de faim et de froid dans la vallée supérieure du Danube, près de Sigmaringen.

Village terrorisé par des incendiaires. — A Maugny, petit village situé à dix kilomètres de Thonon, (Haute-Savoie), un incendie s'est déclaré dans des circonstances véritablement extraordinaires.

Vers 9 h., dimanche soir, Mme Grillard entendit aboyer le chien de la maison, mais elle n'y prit point garde, les aboiements cessant aussitôt. A 10 ½ h., l'incendie éclatait. La famille Grillard essaya de se sauver, mais la porte résista à tous leurs efforts.

Prenant son plus jeune enfant dans les bras, Mme Grillard sauta par la fenêtre, peu haute, heureusement, et, regardant alors la porte, elle s'aperçut qu'une bûche de bois touchant les deux montants du mur était attachée au pêne et l'empêchait de fonctionner. Mme Grillard coupa la corde et le sauvetage s'opéra.

Or, depuis un mois, c'est le troisième incendie qui se déclare à Maugny ; tous éclatent le dimanche et à la même heure ; les habitants sont affolés et ont résolu de faire le guet chaque nuit.

SUISSE

Le retour de Wydler. — Lundi soir, la police française a remis aux autorités genevoises Henry Wydler, 22 ans, Zuricois, ancien employé aux Chemins de fer fédéraux ; Wydler avait soustrait, dans un fourgon, un pli contenant 100,000 fr., puis s'était enfoui. Le 29 avril 1906, un mandat d'arrêt était décerné contre lui. Wydler était arrêté le 20 mai à Rio-de-Janeiro. Le 22 juin, Wydler, à la suite d'une faute de procédure, était libéré à Rio. Le 23 novembre, il était arrêté de nouveau à Buenos-Ayres. Il quittait cette ville le 2 janvier et arrivait à Marseille le 27 du même mois.

Wydler dut attendre dans cette ville jusqu'au 17 février le passage de la voiture cellulaire. Le lendemain, soit le 18, il arrivait à Saint-Julien et, le même jour, il était conduit à Genève.

Henri Wydler est un jeune homme à la physionomie intelligente — empreinte d'un immense désespoir. Il se repent de l'acte criminel qu'il a commis, et il est profondément ému à la pensée du mal qu'il a fait à ses parents.

La méningite infectieuse. — Voici des détails sur les cas de méningite cérébro-spinale constatés à Boltigen : dimanche soir, une jeune fille de 20 ans, saine et robuste, se plaignit de maux de tête. Bientôt, elle éprouva de violentes douleurs à la nuque. Elle tomba en défaillance et, à 7 heures, elle expirait, avant l'intervention du médecin.

Un enfant, atteint de la même maladie, va mieux à la suite d'injections de sérum.

Avalanche. — On télégraphie de Wallenstadt à la *Nouvelle Gazette de Zurich* : Des skieurs ont annoncé mardi qu'une avalanche a détruit en grande partie le Kurkaus de Seewen, au sud d'Ober Terzen.

Le toit et l'étage supérieur sont entièrement démolis et tout l'édifice a été déplacé. Une écurie voisine, nouvellement construite, a été complètement détruite. Une expédition de secours est partie. Les dommages sont considérables.

---

52 FEUILLETON

Le Sosie du Tsar

PAR

Arthur W. MARCHMONT

Traduit et adapté de l'anglais par Pierre Luguet

L'Américain n'eut pas grand'peine à trouver la place Sainte-Sophie, qui avait autrefois fait partie d'un quartier mondain. C'était à présent une sorte de cul-de-sac assez sombre, avec une entrée en voûte où régnait un perpétuel courant d'air, et dont la forme générale rappelait suffisamment celle d'une raquette de tennis.

Au bout du manche de cette raquette se tenait une femme qui, en apercevant l'Américain, vint rapidement au-devant de lui et le dépassa. C'était quelque sentinelle nihiliste, placée là pour signaler ceux qui entreraient au square ou en sortiraient.

Denver passa auprès d'elle, en accentuant son attitude d'ivrogne, et entra sur la place, un espace libre et de petites dimensions, avec trois arbres indigents groupés au centre.

Il se plaça entre ces arbres et, de là, put découvrir la maison qui servait d'asile à Helga, presque entièrement dissimulée dans l'ombre, un bâtiment plus large et plus bas que les autres, et pourvu d'une grande porte cochère.

Il s'assura que personne ne le surveillait, sortit de son abri, se dirigea vers cette porte, y frappa doucement et attendit.

Personne ne vint. Denver craignit de faire plus de bruit et d'attirer l'attention ; il chercha de la main l'anneau d'une sonnette quelconque, lorsque, dans le square, un bruit de pas le fit se retourner. Vers l'entrée, mal éclairée par la lueur vague d'un réverbère, la femme qu'il avait déjà remarquée revenait en compagnie d'un homme, et, à son grand déplaisir, tous deux se dirigeaient exactement vers le point où il se trouvait.

L'Américain s'étendit à terre et se colla contre la porte, espérant en l'obscurité pour n'être pas découvert.

Les pas s'approchèrent de la maison et s'arrêtèrent.

Denver, dévoré d'inquiétude, mit prudemment la tête hors de son abri et surveilla les nouveaux arrivants.

Ils restèrent quelques instants immobiles, causant à voix basse à l'extrémité de la maison. La femme semblait donner à l'homme des informations et des instructions ; elle indiquait souvent du doigt certaines choses dissimulées dans les ténèbres.

Au bout de deux minutes peut-être, elle s'éloigna, et l'homme resta invisible et silencieux dans l'ombre jusqu'à ce qu'elle eût disparu. Alors, Denver entendit le bruit de ses pieds râclant sur des briques et put se rendre compte qu'il était grimpé sur un petit mur régnant à côté de la maison.

Au risque d'être découvert, il résolut de savoir où cet homme était allé, et, se déchaussant une fois encore, il se mit prudemment à sa poursuite.

L'individu était retombé dans un étroit passage courant le long du bâtiment et y marchait avec prudence. Denver s'y engagea, après avoir sauté le mur et suivit aussi rapidement que le lui permettaient les circonstances.

La « Retraite » était aussi silencieuse qu'un caveau mortuaire, mais il était évident qu'elle n'était pas inhabitée. L'homme qui pénétrait avec tant de mystère n'y venait pas sans de puissants motifs, et ce qu'il cherchait en ce moment, c'était l'entrée secrète ou préparée à l'avance que lui avait indiquée la femme du square. Et le résultat de cette expédition nocturne devait être la vengeance à exercer contre Helga pour le meurtre de Vastic.

La situation était grave, certes, mais ce qui se passait maintenant indiquait tout au moins que la jeune fille était encore sauve et que son protecteur arrivait à temps pour essayer de déjouer les plans des assassins.

Lorsque Denver se fut avancé dans le passage assez loin pour apercevoir l'arrière de la maison, il s'étendit à terre et surveilla l'homme, dont le plan lui apparut bientôt entièrement.

L'immeuble ne comportait pas de chambres habitables au sous-sol, mais il était construit sur des caves, et l'escalier qui y conduisait était fermé par une forte grille de fer. L'inconnu enleva facilement cette grille qui avait été descellée à l'avance, descendit quelques marches et la replaça au-dessus de sa tête.

Denver quitta sa cachette et écouta. L'homme arriva au sol de la cave et frotta une allumette. La lueur qu'il produisit ainsi facilita la surveillance dont il était l'objet.

Il regarda un instant autour de lui, comme s'il eût été incertain du chemin à prendre, puis se dirigea vers une porte située dans un coin et y frappa trois doubles coups, avec un faible intervalle.

Au bout d'un certain temps, cette porte s'ouvrit ; le bruit de voix assombries à dessein parvint jusqu'à Denver ; tout se referma et le silence redevint absolu.

L'Américain se demanda s'il allait retourner sur la place et chercher à entrer par la porte principale, ou s'il descendrait dans la cave. Et c'est à ce dernier parti qu'il s'arrêta, à cause du peu de succès de sa première tentative.

Helga pouvait avoir ordonné, pour sa sûreté personnelle, de n'ouvrir à personne. Il ne fallait, en ce cas, pas espérer entrer, surtout la nuit et dans le costume singulier qu'il portait en ce moment.

D'autre part, l'homme qui venait d'entrer ne pouvait l'avoir fait qu'avec de mauvaises intentions, et il n'était pas seul dans la maison, puisqu'on l'y attendait pour lui en ouvrir les portes. Il n'y avait donc pas un instant à perdre, et Denver, remettant ses chaussures et sa jaquette, pénétra résolument, au risque de se trouver face à face avec un ou deux membres de la confrérie nihiliste. Il enleva la grille du haut de l'escalier, descendit dans la cave et frappa à la porte du fond, comme il l'avait entendu faire.

Ce fut un long moment d'angoisse à passer. Pendant deux grandes minutes, rien ne répondit à son appel. Il le renouvela, et enfin un bruit se produisit de l'autre côté, puis la porte s'entr'ouvrit lentement et prudemment.

Denver l'attira brutalement et se plaça sur le seuil de manière qu'il fût impossible de la refermer.

— Pourquoi me faire attendre ? demanda-t-il d'une voix rude, quoique basse... Je suis suivi.

— Qui êtes-vous ? demanda une voix.

— Quelqu'un qui doit être ici, répondit au hasard l'Américain.

Et il referma la porte et poussa le verrou.

— Montrez le chemin ! ajouta-t-il d'un ton d'autorité.

L'homme cherchait à diriger vers son visage le faisceau lumineux du falot qu'il portait à la main, mais Denver repoussa ce falot d'un geste brusque et laissa échapper quelque chose comme un juron.

— Qu'y a-t-il ? demanda-t-il.

Son conducteur ne répondit pas et paraissait ne pas savoir à quoi il allait se décider. Denver brusqua les choses et le poussa devant lui, sans cérémonie, dans l'espace sombre.

Tous deux arrivèrent ainsi dans une cave intérieure, et qui n'était éclairée en aucune façon, sauf par le falot qu'ils portaient. L'Américain avançait prudemment, et préparé à tout.

Il était préparé à tout, sauf à ce qu'il vit, cependant, et qui l'aurait fait éclater de rire si les circonstances avaient été moins tragiques. Ce fut cependant un sentiment de soulagement intense qu'il éprouva en l'apercevant.

Il n'y avait qu'un homme, dans cette seconde cave, et il regardait venir les nouveaux arrivants avec un mélange tout particulier de peur et de bassesse.

C'était Paul Drexel. Il était complètement rasé, et déguisé sous le costume d'un mendiant. Denver reconnut cependant au premier coup d'œil sa vilaine face de traître ; il n'en fut pas reconnu, car il prenait soin de se tenir dans l'ombre autant que possible.

(A suivre.)

SOMMAIRE DES REVUES

LES ANNALES. — Une curiosité historique nous est révélée, cette semaine, dans les *Annales* : c'est le discours prononcé par Mirabeau contre un projet d'impôt sur la Rente. A un siècle de distance, les mêmes questions se posent. Ce numéro des *Annales* renferme quantité d'articles remarquables, se rattachant à l'actualité : des souvenirs d'Adolphe Brisson sur Offenbach ; la Revue des Livres par Jules Bois ; une étude sur l'*Electre*, de Sophocle, par Maurice Croiset ; la Vie féminine, par Yvonne Sarcey ; des dialogues humoristiques d'Alfred Capus et Miguel Zamacoïs ; la suite des belles promenades au Musée du Louvre, par J. F. Raffaëlli ; un morceau de musique d'Offenbach, des gravures d'art, etc.

Partout : 25 centimes. Abonnements : 10 fr. par an ; 12 fr. 50 pour l'Union postale. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Le N° 3 du *Journal de l'Université des « Annales »* vient de paraître ; il n'est pas moins intéressant que les précédents ; il reproduit les cours et les conférences faits pendant la dernière semaine par Pierre Baudin, le docteur Sébileau, Jules Truffier, Georges Cain, Gaston Deschamps, Francis Thomé, Bourgault-Ducoudray, sur la morale, l'histoire, la littérature, la musique, l'économie domestique, etc.

Le numéro, 60 centimes.

FRIBOURG

Les mises des vins de l'Etat. — Hier ont eu lieu les mises des vins de l'Etat. On a payé, en moyenne, 91 ½ centimes le litre de Faverges, 74 ½ le litre d'Ogoz, et 71 ½ le litre d'Epesses. Nous donnerons demain les détails de la mise.

Le « Peuple » et l'Hospice de la Broye. — On nous écrit :

Le journal socialiste de Genève, qui ne cesse de calomnier le canton de Fribourg, s'attaque dans son numéro du 14 février à l'Hospice du district de la Broye.

Nous ne nous donnerions pas la peine de relever et de démentir les élucubrations malsaines de son correspondant, s'il ne s'agissait, dans le cas particulier, de défendre le bon renom de notre établissement de charité et le dévouement des Sœurs Hospitalières qui le desservent.

Le *Peuple* raconte ce qui suit :

Dernièrement, entrait à l'Hospice d'Estavayer-le-Lac, pour y subir un traitement, un jeune homme de Fribourg. Nous disons jeune, quoiqu'il ait 27 ans et soit, par conséquent, hors de tutelle.

Au bout de quelques jours, il recevait de ses parents un paquet, mais à sa grande stupéfaction, ce dernier était ouvert et il manquait une partie du contenu.

Sur les instances du malade, à ses questions réitérées, la vénérable nonette qui lui avait remis le colis répliqua qu'elle en avait délicatement extrait un petit ballot de journaux et les avait jetés au feu. Nous ne pouvons pas tolérer, dit-elle, que des feuilles aussi immondes, aussi sales se lisent dans notre hôpital ! Pour l'édification de nos lecteurs, nous leur dirons que ces imprimés comportaient quelques *Tribune de Genève, des Courrier* et deux ou trois *Peuple Suisse.*

Notons encore que l'envoi contenait une lettre, dont le destinataire n'a jamais eu connaissance du contenu. Il est probable qu'après lecture, elle aura subi le même destin que les journaux susmentionnés.

Un second paquet, envoyé une semaine après, subit à peu près le même sort. Il ne fut remis au malade que huit jours après son arrivée et sur les menaces de l'expéditeur, *qui se trouvait en visite à l'hospice.*

De pareils faits se passent de commentaires. Il suffit de les signaler, pour convaincre le public que nous sommes en pleine autocratie. Il suffit de les citer pour faire voir et comprendre que la liberté de conscience et de croyance n'est qu'un vain mot.

Hors, voici les faits, tels qu'ils se sont passés, et nous défions le *Peuple* de nous *contredire :*

Un jeune homme de Châbles, habitant Fribourg, est venu, accompagné de son frère, se faire traiter à l'Hospice, aux frais de sa commune d'origine.

Il reçut un premier paquet qui lui fut remis immédiatement et qu'il ouvrit lui-même, en compagnie d'un autre malade.

Le colis n'a donc pas été ouvert par les Sœurs, ni par le personnel de l'Hospice. Il contenait, en effet, quelques numéros du *Peuple*, que le malade ne prit pas même la peine de lire.

La Sœur de service ne parla nullement de journaux immondes ou sales. Elle dit simplement que le *Peuple* était un mau*vais journal et qu'elle ne voulait pas* qu'il traînât dans la salle. Comme le malade en question ne le lisait pas, elle le prit et le brûla.

Quant à la lettre que devait contenir le paquet, la Sœur ne l'a jamais vue et n'a pu, par conséquent, la faire disparaître.

Quelques jours plus tard, un second paquet arrivait. La Sœur le plaça sur un meuble, sans l'ouvrir, bien entendu. Le malade dut le voir, mais ne s'en inquiéta pas, et il fut ouvert par l'expéditeur lui-même, le jour où il vint faire visite à son frère.

C'est ici que commence une intéressante histoire dont le *Peuple* ne parle pas.

Le frère du malade, homme grossier, pour ne pas dire davantage, grand hâbleur socialiste, arriva donc un dimanche à l'Hospice, dans un état d'ivresse assez prononcé. Il se mit d'abord à crier contre le docteur, qui n'avait pas opéré son frère. (Le docteur avait de bonnes raisons pour ne pas l'opérer.)

Il voulut ensuite sortir, pour boire, en compagnie de son frère, ce qui est défendu par le règlement. Enfin, de plus en plus excité, il vomit les plus basses insultes à l'adresse de la Sœur, du personnel de l'Hospice et des autres malades qui se trouvaient dans la salle ; il alla même jusqu'à les menacer de son couteau.

La religion eut ensuite son tour, puis les prêtres et les sacrements. Bref, ce fut un tel vacarme que l'on dut s'adresser à la Préfecture pour débarrasser l'Hospice de ce forcené.

Un gendarme arriva, qui conduisit notre homme au bloc où une nuit de réflexions lui fit le plus grand bien.

Le lendemain matin, il avouait au préfet que, s'il n'avait pas été en état d'ivresse, il n'aurait pas causé du scandale et qu'il regrettait fort de s'être si mal conduit.

Après cette équipée, le fougueux socialiste regagnait la capitale, où il n'a pas honte, paraît-il, de gagner sa vie au râtelier de cet affreux *gouvernement* de Fribourg.

Nous vous laissons maintenant juges de cette affaire. Vous trouverez comme nous que les Sœurs n'ont rien à se reprocher ; *que le socialiste, au contraire,* ne sort pas indemne de l'aventure, et qu'il lui messied souverainement de jouer au fanfaron.

Estavayer, le 16 février 1907.

LA DIRECTION DE L'HOSPICE DE LA BROYE.

Cour d'assises. — La cour d'assises *du 1er ressort se réunira les 25 et 26* février prochain, à Morat, pour juger l'incendiaire Auderset, de Cressier. La cour siégera à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Deschenaux, président du Tribunal de la Sarine.

Elections communales. — A Romont, le renouvellement du conseil communal aura lieu d'après le système proportionnel.

— A Estavayer-le-Lac, une demande de proportionnelle, signée de 25 citoyens, a été déposée au secrétariat communal. Cette demande est faite par l'initiative du parti libéral.

— Le *Murtenbieter* annonce que la lutte sera vive dans le district du Lac. Tandis qu'un compromis a été conclu entre les partis au Haut-Vully, on votera selon le système proportionnel à Morat, Bas-Vully, Salvagny, Buchillon, Ulmiz, Chiètres, etc.

La fête de bienfaisance de dimanche. — Les préparatifs s'achèvent pour la fête de bienfaisance de dimanche. Mais les lots pour la tombola, le loto et la roulette n'arrivent que lentement.

La charité fribourgeoise ne se laisse jamais solliciter en vain : aussi sommes-nous certains que, en ces quatre jours qui nous séparent de la kermesse, de nombreux et généreux envois parvien*dront au Comité organisateur.* Tout don — si minime soit-il — sera reçu avec la plus vive reconnaissance.

Prière d'adresser les lots pour le loto et la roulette à Mme de Gottrau-Watteville et pour la tombola à Mme Hipp. de Week, à Mme Louis Jæger ou à Mme Joseph de Rœmy.

Contrôle des denrées alimentaires. — La Police locale a fait prélever et analyser, en janvier :

82 échantillons de lait ; 13 échantillons de beurre ; 11 échantillons de saucisses.

Les résultats des analyses sont les suivants :

4 échantillons de lait étaient malpro*pres ; 2 échantillons de lait étaient* très douteux ; 4 échantillons de lait étaient additionnés d'eau.

Les 4 premiers ont donné lieu à un avis comminatoire ; les 2 suivants ont été mis en observation ; les 4 derniers, provenant du même laitier, ont fait l'objet d'une dénonciation à l'autorité compétente.

Les autres échantillons n'ont donné lieu à aucune observation.

Les 13 échantillons de beurre ont été reconnus bons. Un seul, de goût médiocre, préparé probablement avec une crème un peu vieille, a cependant été déclaré exempt de falsification.

Les 11 échantillons de saucisses n'ont *donné lieu à aucune observation.*

Le conseil communal a décidé hier de publier les noms des contrevenants qui se trouveraient en état de deuxième récidive.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dimanche, à Villaz-Saint-Pierre, à la maison d'école des filles, vers 9 h. ¾ du matin. Le feu put être rapidement maîtrisé. Les dégâts sont minimes.

SOUSCRIPTION

en faveur de la veuve Egger et de ses 7 enfants

3 liste.

M. *Corboud, directeur, 10 fr.* ; M. Dévaud, inspecteur scolaire, 5 fr. ; Marienkolleg, Stalden, 5 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Mgr Esseiva, Rme Prévôt, 10 fr. ; Mme Sottaz-Haymoz, 2 fr. ; Anonyme, 10 fr. ; Anonyme, 50 cent. ; Anonyme, 1 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; M. Ferd. Chassot, 2 fr. ; Ein Universitätsstudent, 2 fr. ; M. M. de Buman, 5 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; Anonyme, 5 fr.

M. Spæth, facteur des sels, 5 fr. ; M. Bodevin, entrepreneur, 5 fr. ; Anonyme, 3 fr. 80 ; M. Philippe Schaller et famille, 5 fr. ; Anonyme, 5 fr. : Anonyme. d'Estavayer, 5 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; M. Henri Kolly, potier, 6 fr. ; M. Hollenstein, *6 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Anonyme,* 3 fr. ; Anonyme, 1 fr. ; A. B. S. D., 10 fr. ; Quelques personnes, 37 fr. ; Mme veuve Gauderon, 5 fr.

M. Adolphe d'Eggis, 50 fr., Mme Henri de Diesbach, 10 fr. ; *Nuithonia,* section française des Etudiants suisses au Collège Saint-Michel, 10 fr. ; Mme J. Delley, brasserie Pejer, 3 fr. ; M. Louis Python, surveillant du cimetière, 2 fr. ; M. Paul Glasson, banquier, 10 fr. ; M. le Dr Gobet, professeur, 5 fr. ; Mlle Marie Rœmy, 2 fr. ; M. Ant. Derungs, professeur, 5 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; Anonyme, 10 fr. ; M. Théraulaz, conseiller d'Etat, 5 fr. ; H. M., 5 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Anonyme, 2 fr. ;

J. S., 5 fr. ; *Fabrique d'engrais chimiques,* 20 fr. ; M. A. Schnarberger, 5 fr. ; Anonyme, 1 fr. ; M. E. Bise, 5 fr. ; M. Musy, professeur, 5 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Les « Bouleurs » du mardi, 10 fr. ; M. Jules Geissmann, *fils, 5 fr.* ; Mme Alphonse de Boccard, 5 fr. ; M. Charles Egger, avocat, 5 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Anonyme, 20 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; M. E.-F. Moller, Lausanne, 5 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; M. le Dr Clément, Fribourg, 50 fr. ; M. Hogg-Mons, 5 fr. ; M. Max Esseiva, 5 fr. ; M. Ernest de Week, 10 fr. ; M. le Dr Henry Reymond, 15 fr. ; M. le Dr Reymond de Montravel, 5 fr. ; M. le comte de Lenzbourg, 20 fr. ; MM. Kirsch et Fleckner, 10 fr.

Total	Fr.	533 30
Listes précédentes	»	529 —
Total	Fr.	1062 30

SOCIÉTÉS

Société fédérale de gymnastique « Frei-burgia ». — Mercredi 20 février, assemblée mensuelle, à 8 ½ h. du soir, au local, Hôtel de la Tête-Noire.

MEMENTO

Société pour le développement de Fribourg. — Assemblée le mercredi, 20 février, à 8 ½ h., Hôtel de la Tête-Noire.

CHRONIQUE MUSICALE

Sixième séance de musique de chambre

La matinée consacrée aux œuvres de Schubert et de Schumann est certainement une des plus intéressantes que nous ait offertes le Conservatoire.

Le premier quatuor de Schumann est *un pur chef-d'œuvre. Je sais bien* que quelques-uns ont essayé de démontrer, à coup d'arguments creux et à grand renfort de théories qui veulent être philosophiques, que ce musicien ne peut réussir que dans les pièces de genre ou dans les lieder et que son talent ne se plie pas du tout aux exigences de la musique de chambre. Pauvres gens ! s'ils ne sentent pas toute la poésie du premier morceau, s'ils ne sont pas touchés par les accents si émus et si personnels de l'Adagio, si l'esprit qui jaillit à pleins bords du Scherzo n'ébranle pas leurs méninges, si enfin la science profonde et quasi *jean-sébastienne* du Finale n'excite pas leur admiration, c'est tant pis pour eux, ils *ne connaissent qu'un petit côté de Schu*mann et n'ont qu'une idée bien vague de l'étendue de son génie.

Quant à Schubert, il est aussi discuté de nos jours : c'est de si bon ton maintenant et cela vous rend si intéressant de bêcher les grands maîtres ; je connais des mirliflores de la critique qui, d'une phrase, vous décapite un Jean-Sébastien Bach et, d'un coup de plume, envoient Haydn et Schubert rejoindre les vieilles lunes. Pauvres gens encore ! de combien de jouissances ne se privent-ils pas avec leur manie de systématisation étroite et bornée ! Ah ! bienheureux ceux qui, comme les auditeurs de dimanche, se laissent gagner et enthousiasmer par cet art si sain, si naturel et en même temps si abondant ! Ne contient-il pas tout un monde de merveilles ce « quintette de la truite », avec ses trésors de mélodies et ses combinaisons toujours neuves de timbres et de rythmes. Avait-on jamais vu, avant Schubert, traiter le piano d'une manière aussi originale, l'opposer avec autant d'habileté et de bonheur au registre des cordes, tirer un parti plus extraordinaire d'un si petit groupe d'instruments ? L'andante et les variations qui l'accompagnent forment un monument unique qu'on ne peut se lasser d'admirer. L'auditoire de l'autre jour est unanime à demander qu'on le fasse réentendre dans un prochain concert.

Il me reste à parler de l'interprétation, qui, cette fois-ci, a été vraiment bonne. Mlle Olga Stœckle, cantatrice de Berne, a produit une excellente impression ; sa voix est d'un beau timbre, sonore et puissante, bien égalisée et bien sûre, et sa manière de rendre les sentiments divers des différents Lieder me paraît très naturelle et très juste. On l'a beaucoup acclamée.

Mme Lombriser a été également très appréciée soit dans l'accompagnement des Lieder, soit dans la partie concertante du quintuor. Le rôle que Schubert impose au piano dans cette œuvre n'est, à vrai dire, ni compliqué, ni difficile, mais il exige beaucoup de brio, une grande clarté et un rythme parfait, qualités que notre excellente pianiste possède à un haut degré ; aussi peut-on dire qu'elle l'a tenu à la perfection. Ses partenaires l'ont secondée de leur mieux : on peut donc affirmer que l'interprétation du *Forellenquintett* n'a rien laissé à désirer. Ant. HARTMANN.

P. S. Qu'il me soit permis de recommander instamment le concert qui aura lieu jeudi soir, à la Grenette. Le pianiste Fabozzi nous arrive auréolé d'une réputation peu commune. Le programme très bon dans son ensemble aura une attraction toute spéciale : l'admirable cycle de Lieder de Schumann « Frauenliebe und Leben » qu'on n'a encore jamais entendu dans son ensemble à Fribourg.

CORRESPONDANCE

Fribourg, le 18 février 1907.

Monsieur le Rédacteur du journal *La Liberté,*
Fribourg.

Monsieur,

Je constate que, dans le Bulletin financier de votre journal, les actions du Funiculaire sont cotées à 120 fr. Vous m'obligeriez *beaucoup en voulant bien faire remarquer* à votre correspondant que ces actions sont recherchées depuis quelque temps déjà à *150-160 fr. et qu'à ce prix-là on n'en trouve* point.

Le Funiculaire distribuera, pour 1906, un dividende de 4 %.

Veuillez agréer, etc.

L'administrateur-délégué
de la Soc. du Funiculaire
Neuveville-St-Pierre, à Fribourg :
P. BLANCPAIN.

ÉTAT CIVIL

de la ville de Fribourg

JANVIER

DÉCÈS

29. Mühlemann Samuel, époux de Marie, née Schaller, manœuvre, de Seeberg (Berne), 46 ans, Stalden, 15.

Mettraux, Eugénie, fille de Théodore et de Rosalie, née Bersier, cuisinière, de Fribourg et Neyruz, 20 ans, rue de Romont, 15.

Gaudard, née Baar, Louise, veuve d'Albert, de Berne, domiciliée à Bulle, 61 ans, 30. Voulanthen, Agnès, fille de Louis et d'Angèle, née Roubatel, de Guin, 2 mois au Palatinat.

31. Gendre, née Chassot, Lucie, veuve de Jean, prébendaire, de Fribourg, 79 ans, *Grand'Fontaine, 82.*

DERNIÈRES DÉPÊCHES

New-York, 20 février.

Des *télégrammes du Nicaragua,* en date du 19 février, annoncent que les *troupes du général Bomilla,* président du Honduras, ont attaqué lundi, à 3 heures de l'après-midi, les forces du général Zeyala, président du Nicaragua, qui gardaient la frontière. Après un combat de plusieurs heures, l'armée du Honduras a été battue.

Paris, 20 février.

Les journaux sont unanimes à constater le grand succès obtenu hier soir par M. Briand. Les journaux ministériels estiment que la séance d'hier de la Chambre contribuera à dissiper l'excitation religieuse.

Les journaux de l'opposition constatent que la politique de M. Briand *a triomphé de celle de M. Clémenceau.*

Ils ajoutent que ce dernier n'est plus le véritable chef du cabinet.

Saint-Pétersbourg, 20 février.

Pour les élections à la Douma, à St-Pétersbourg même, les résultats connus jusqu'à maintenant donnent une majorité écrasante à l'opposition. Les monarchistes obtiennent seulement le 6 % des sièges.

Bakou, 20 février.

Depuis quelques jours, des échauffourées politiques se sont produites dans les rues. Des coups de feu ont été tirés. Il y a des morts et des blessés.

Varsovie, 20 février.

Les élections ont eu lieu hier dans 10 gouvernements de Pologne, les villes *de Varsovie et de Lodz* exceptées. 33 députés ont été élus, dont 31 Polonais, candidats du comité national polonais et 2 Lithuaniens, candidats du comité national de Lithuanie. Tous appartiennent à l'opposition. A Varsovie et à Lodz, les élections auront lieu la semaine prochaine. Le succès des 3 candidats du comité national polonais est assuré.

Madrid, 20 février.

Le gouvernement suisse a adressé, le 15 février, au gouvernement espagnol, une note indiquant qu'il est disposé à admettre, pour le Tribunal fédéral de Lausanne, la juridiction prévue par les articles 45 et 46 de l'acte d'Algésiras, sous les réserves suivantes :

1° L'Assemblée fédérale ratifiera la décision du Conseil fédéral.

2° Le Tribunal fédéral déterminera, dans un règlement, la procédure à suivre et les détails concernant l'exécution de son mandat.

Londres, 20 février.

On télégraphie de Téhéran à la *Daily Mail* qu'un missionnaire allemand a été tué à Fouwelulak, et qu'un autre missionnaire, Allemand également, a été grièvement blessé.

Mulheim sur la Ruhr, 20 février.

La police a arrêté une bande de voleurs, composée de deux Hollandais et d'une femme, qui avait son quartier général, à Mulheim, et, de là, entreprenait des tournées de vol dans toute l'Allemagne. On a trouvé chez eux des objets d'or et d'argent pour une valeur de plusieurs milliers de marks.

Bonn, 20 février.

La police a arrêté 2 nouveaux faux-monnayeurs qui écoulaient de fausses pièces de 2 et de 5 marks, et mettaient une grande quantité de fausses pièces de 10 pfennigs en circulation.

Cologne, 20 février.

Des nouvelles reçues du Nordeifel disent que les loups causent de grandes pertes parmi les troupeaux de cerfs et de chevreuils. Des bandes de loups passent des Ardennes sur territoire allemand, et quelques-uns d'entre eux, poussés par la faim, poussent l'audace jusqu'à s'introduire dans les villages. Dans le village de Nidrun, un loup a mordu à la tête un chien qui était à l'attache.

Brest, 20 février.

500 ouvriers de l'arsenal se sont réunis mardi soir à la Bourse pour protester contre la punition de 2 jours de mise à pied infligée à 22 ouvriers de la direction de l'artillerie qui avaient refusé d'accomplir un travail. Ils en appellent au ministre.

***Montevideo,** 20 février.*

Les débardeurs se sont mis en grève. Ils exigent une augmentation de salaire et l'introduction de la journée de 9 heures. Ils enverront un télégramme à Buenos-Ayres pour demander à leurs camarades de boycotter le chargement des vapeurs transportant des marchandises à destination de Montevideo.

Kattowitz, 20 février.

De nouvelles veines de charbon, d'une grande étendue, ont été découvertes dernièrement dans le district de Rybnik. La région minière de la haute Silésie sera donc notablement agrandie dans la direction du Sud.

Berne, 20 février.

Au sujet de l'école de 70 jours (voir la lettre de notre correspondant de Berne), la commission du Conseil des Etats est composée de MM. Hoffmann, président ; Bigler, Cardinaux, Dähler, Leumann, de Reding, Scherrer, Schumacher, Thélin, Usteri et von Arx.

Suivant une dépêche de Berne à la *Zurcher Post,* c'est le colonel Thélin (Vaud) qui a voté pour le compromis des 65 jours.

Berne, 20 février.

La commission militaire du Conseil des Etats a terminé ce matin l'examen des divergences avec le Conseil national, sur le projet de nouvelle organisation militaire. En ce qui concerne la livrée des troupes en cas de grève, elle a adhéré à la rédaction proposée au Conseil national par MM. Secrétan et Henri Scherrer.

Berne, 20 février.

A la suite d'un recours adressé au Département militaire fédéral, celui-ci a ordonné que les électeurs de l'arrondissement fédéral du Rhin (Argovie), actuellement en service à Zurich, puissent donner leur vote, et a pris les mesures nécessaires. Les hommes ont été rassemblés mardi près de la caserne et la votation a eu lieu, avec les garanties prescrites par la loi. Dans l'après-midi, un officier s'est rendu avec les bulletins de vote à Aarau et les a remis au gouvernement argovien. Ce dernier, dit le *Bund,* les conservera pour l'éventualité de recours ou de contestation à l'assemblée fédérale sur l'élection d'un député au Conseil National.

Berne, 20 février.

On mande de Boltigen au *Bund* que M. le Dr Deucher, de Berne, est arrivé mardi à Boltigen pour faire une enquête sur les deux cas suspects qui se sont produits dans la localité. M. Deucher a déclaré qu'il s'agissait bien de la méningite cérébro-spinale. *Les écoles ont été fermées, les classes* toutes désinfectées comme aussi les logements dans lesquels se sont produits les cas de maladie.

Le jeune garçon tombé malade se remet lentement et on espère le guérir. Il a été vacciné, il y a 8 jours avec le sérum ; après les injections, un mieux *sensible s'est produit* et l'enfant, qui était très faible, a repris des forces.

Berne, 20 février.

On annonce la mort, survenue à l'âge de 77 ans, de M. Meyer, ancien directeur général des douanes, qui avait pris sa retraite, il y a deux ans seulement.

M. Meyer avait passé 50 ans de sa vie au service de la Confédération. Il avait fait toute sa carrière dans l'administration et était parvenu au poste de directeur général des douanes, où il avait laissé les meilleurs souvenirs.

Berne, 20 février.

Fehr, le premier secrétaire de la direction des douanes à Bâle, qui avait commis des détournements s'élevant à 90,000 francs environ, a été arrêté à Kehl (grand-duché de Bade). Son extradition sera demandée au gouvernement allemand.

Berne, le 20 février.

Le colonel Müller ne partira pas pour le Maroc avant que le sultan ait fait parvenir son agrément à sa nomination. Cependant, comme cet agrément est considéré comme certain, le gouvernement espagnol avait fait exprimer le vœu à Berne que le colonel Müller hâtât son départ et qu'il vînt à Fez recevoir la confirmation de sa nomination. Le Conseil fédéral a insisté pour que le colonel Müller ne parte pas avant que la déclaration du sultan soit arrivée à Berne.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 20 février 1907

BAROMÈTRE

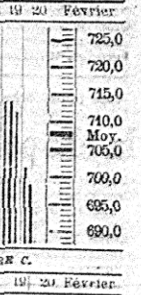

THERMOMÈTRE C.

Février	15	16	17	18	19	20	Février
8 h. m.	0	—1	—1	—2	2	4	8 h. m.
1 h. s.	2	0	4	5	4	6	1 h. s.
8 h. s.	0	1	3	3	4		8 h. s.

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 20 février, à 7 h.

Genève	8°	Bâle	10°
Lausanne	6°	Lucerne	7°
Montreux	6°	Lugano	3°
Neuchâtel	6°	Zurich	5°
Berne	7°	Coire	5°

Très beau temps calme à Göschenen, Saint-Gall, Davos, Saint-Moritz ; pluie à Genève, Lausanne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Schaffhouse. Ailleurs, couvert.

TEMPS PROBABLE

Du 20 février, à midi, au 21, à midi

Zurich, 20 février, midi.

Température baisse vers zéro. Quelques pluies ou neiges. La situation reste peu favorable.

Calendrier

JEUDI 21 FÉVRIER

La Sainte Famille de Nazareth

Les Souverains-Pontifes Léon XIII et Pie X l'ont donnée comme modèle à toutes les familles chrétiennes.

Saints GERMAIN et RANDOALD

Ils furent martyrisés dans le Jura vers 670.

D. PLANCHEREL, *gérant.*

L'Office de septième pour le repos de l'âme de

Monsieur le T. R. Doyen COMTE

Curé de Châtel-Saint-Denis

aura lieu jeudi 21 février, à 8 heures du matin, en l'église paroissiale de Châtel-Saint-Denis.

R. I. P.

Madame Elise Francey, à La Tour-de-Trême ; Madame et Monsieur Léon Pasquier-Francey et leurs enfants, à Bulle ; Monsieur Auguste Francey ; Mademoiselle Marie Francey, à La Tour-de-Trême ; Madame et Monsieur Tena-Francey, à Albeuve ; les familles Dupasquier, à La Tour ; les familles Morard, à Bulle et Gumefens, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Denis FRANCEY

leur regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin, décédé le 19 février, après une courte maladie, à l'âge de 60 ans, muni des secours de la Religion.

L'enterrement aura lieu à La Tour-de-Trême, vendredi 22 *février,* à 9 ¼ *h. du* matin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

R. I. P.

Mesdemoiselles Pauline et Jeanne Bussard ; Mademoiselle Henriette Broye, à Lausanne ; Monsieur Charles Broye et famille ; Monsieur Jules Broye et famille ; Madame veuve Edouard Broye ; Madame Jæger-Bussard et famille, à Fribourg ; les familles Hoinville-Broye et Broye, à Lausanne et Granges ; Madame et Monsieur Muller-Guidi, à Fribourg, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver *en la personne de*

Madame M. BUSSARD-BROYE

leur bien-aimée mère, sœur, belle-sœur, tante et grand'tante, décédée à Fribourg le 18 février, dans sa 71me année.

L'enterrement aura lieu jeudi, 21 février, à 8 ½ heures, en l'église du Collège.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

Madame veuve Elisabeth Pilloud ; les familles Pilloud, dit à l'Aîné, à Châtel et à Bâle ; Liaudat, à Châtel ; Bertschy et Villard, à Fribourg ; Bürly, à Berne ; Madame la rév. Sœur Marie-Joseph Millasson, à *Lyon ; les familles Millasson, à Châtel, ont* la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Simon PILLOUD

Assesseur de la Justice de paix

leur cher époux, oncle, grand-oncle et cousin, décédé pieusement à l'âge de 81 ans, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu vendredi 22 février, à 8 h., à Châtel-Saint-Denis.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

Allumettes couronnes

Caisse à 200 grandes boîtes 6.50
Allum. suéd., cais. à 1000 b. 13.20
Poud. à les. d'am. de 1re qual.
20 paq. de ½ kg., avec cad. 4.25
20 » de ½ kg. lis. en poud. 3 20
10 b. de ⅓ kg. de gr. p. cuir 3.40
Bidon de 5 kg. de graisse de char, de 1re qualité 1.85
Import. Winiger, Roswyl.

Une jeune fille, bien élevée et de bonne famille, qui a appris

la chapellerie

cherche place du même métier dans la Suisse française.
Offres, avec indication du gage et du jour d'entrée, sous chiffre X826Lz à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Lucerne. 848

QU'ADVIENDRAIT-IL

si tous les commerçants étaient clairvoyants?

Les pages des bons journaux seraient débordées d'annonces à tel point que les acheteurs seraient embarrassés pour la préférence à donner aux fournisseurs.

Or, il va de soi que la préférence va tout naturellement aux commerçants qui, non seulement savent bien présenter leurs marchandises, mais qui se donnent encore la peine de les recommander et de les rappeler constamment à la mémoire du public par une réclame suivie dans les journaux appropriés à leurs besoins.

La maison incontestablement la mieux placée pour renseigner tous ceux qui s'intéressent à une réclame sérieuse et bien comprise est l'agence Haasenstein et Vogler. Son organisation perfectionnée lui permet de se charger de tout ordre d'insertion pour n'importe quel journal ou autre organe de publicité, que ce soit sur la place de Fribourg ou dans tout autre ville de la Suisse ou de l'étranger. 840

PIANO

ayant très peu servi, à vendre.
S'adresser: **Beauregard, 18, 1er étage.** H747F 843

ON DEMANDE

pour de suite, **une personne** de 30 à 35 ans, pour desservir un petit magasin. 851
S'adres. : **Rue Stalden, 130.**

ON DEMANDE

une jeune fille

active et de toute confiance, sachant le français et l'allemand, pour le service d'un petit ménage d'une personne et aider au magasin.
Bonnes références exigées.
S'adresser, par écrit, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg*, sous chiffres H557F. 852

En vente à la Librairie catholique
130, Place St-Nicolas
et Avenue de Pérolles, Fribourg

Brochures illustrées de propagande
à 10 centimes

Vie de sainte Marthe.
Saint Expédit.
Vie de sainte Catherine d'Alexandrie.
Vie de sainte Cécile.
Vie de sainte Agnès.
Vie du Père Damien.
Histoire Sainte, racontée aux enfants.
Vie de saint Maurice.
Vie de saint Nicolas.
Vie de saint Louis de Gonzague.
Vie de saint Stanislas Kostka.
Saint François-Xavier et les martyrs du Japon.
Paroles d'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ.
L'Enfant Jésus, protecteur de l'Enfance.
Prières du matin et du soir et prières de la Messe.
Mon Baptême.
Cantiques de Missions.

Brochures de propagande
à 15 centimes

Le soldat chrétien, Vie de François Philibert.
Les enfants Martyrs, par J.-M.-A.
Actes de sainte Perpétue, par J.-M.-A.
Saint François Régis.
Saint Antonin.
Sainte Rose de Lima.
Sainte Catherine de Ricci.
Saint Telme.
Saint Raymond de Pennafort.
Sainte Catherine de Sienne.
Le bienheureux Innocent V.
Saint Louis Bertrand.
Saint Hyacinthe.
Saint Dominique.
Saint Thomas d'Aquin.
Saint Louis de Gonzague.
Saint Stanislas Kostka.
Saint Jean Berchmans.
Saint Ignace de Loyola.
Saint Alphonse Rodriguez.
Saint Pierre Claver.
Saint François-Xavier.
Actes de sainte Cécile.

Soie Foulard Liberty — **Soie** chinée écrue — **Soie** Merveilleux Ecossaise — **Soie** Monopol Armure

des qualités les plus diverses, pour blouses et robes ; ainsi que les dernières nouveautés de la **"Henneberg-Soie"** en **noir,** en **blanc** et **couleurs,** à partir de **95 cent.** jusqu'à **25 fr.** le mètre. Echantillons par retour du courrier.

G. Henneberg, Fabricant de Soieries, à **Zurich.**

MESSIEURS
Visitez le nouveau

SALON de COIFFURE

Boulevard de Pérolles, 13

Se recommande, H349F 516
M. SCHAFFENBERGER.

SANDOW-ZOFRI-REDUX EXERCICER

Appareils de gymnastique de chambre

Se masser soi-même par tout le corps, pour obèses déclarés et **sédentaires forcés.**

Des tableaux, avec planches photographiques, pour hommes et dames, en rendent la manœuvre des plus faciles. H739F 839

Haltères à leviers du **Dr Phelan.**

En vente chez **Léon Galley,** *prof. de gymnastique*, à **Fribourg.**

Le bureau de M. Fasel, notaire, à Fribourg, est transféré rue de Zæhringen, N° 98, à côté de l'Hôtel du Chamois.

BANQUE CANTONALE FRIBOURGEOISE

Nous délivrons en tout temps des

Obligations au 4 % à 3 ou 5 ans

avec coupons payables à **Fribourg** et dans nos **agences de Bulle, Estavayer, Morat (E. Zurcher)** et **Châtel-Saint-Denis.** H294F 474
LA DIRECTION.

Lessive Schuler

à base d'ammoniaque et de térébenthine.

La Lessive universelle.

Sous le ciel froid du nord, sous le ciel du tropique,
L'épicier vous vendra la LESSIVE SCHULER,
Ce produit merveilleux en son genre est unique
Et rien à l'avenir ne pourra l'égaler !

Etude de notaire

Le soussigné notaire a l'honneur d'informer l'honorable public qu'il a ouvert une étude de notaire au **1er étage du bâtiment de la Banque populaire suisse,** à **Fribourg.**
Les lundi et vendredi après midi, en dehors des séances du tribunal, à Tavel, il donnera des consultations sur toutes questions relatives au notariat. — *Téléphone.* H487F 654
Se recommande à l'honorable public,
Franz Spicher, *notaire.*

Antiquités à vendre par occasion

Divers buffets sculptés, en très bon état, ainsi qu'une grande bibliothèque en acajou.

HALLE AUX MEUBLES, FRIBOURG
J. SCHWAB, tapissier.

POISSONS

Diverses espèces poissons de mer.
Cabillaud, à 75 cent. la livre.

René LARGE, Grand'Rue, Fribourg

EXPÉDITIONS

Fromages

Nous expédions contre rembours., par pièce de 15 à 20 kg. et par colis postal de 5 et 10 kg., les meilleurs fromages suisses :
Maigre 1er choix le kg. 1.40 à 1.60 | *Mi gras*, fin goût le kg. 1.60 à 1.80
Maigre 2me » » 1.20 à 1.30 | *Gras* de montag. » 2.20 à 2 40
Limbourg, par caisse de 2, 5, 10 kg., mi-gras, à 1 fr. 70 le kg.
S'adresser, par correspondance, à **Maillard,** à **Chatillens-Oron** (Vaud). — Rabais aux négociants par 6 pièces. 711

Vicarino & Cie

Téléphone. 5, rue de Lausanne Téléphone.

CARÊME **CARÊME**

Stockfisch. Godfisch. Morue d'Islande. Thon et Sardines.
Conserves : Saumons. Truites saumonnées. Pâtes alimentaires. Légumes. Fruits secs. H605F 739

BEURRE OLEO. *BEURRE DE COCO.*

Livraison prompte à domicile.

Avis aux propriétaires de poulains

Les éleveurs qui sont intentionnés de mettre leurs poulains au pâturage du Lac Noir sont priés de s'inscrire sans retard auprès de **M. Henri de Chollet, au Guintzet** (Fribourg). Bons soins assurés.
Le susdit pâturage est subventionné. 459-179
Les certificats fédéraux sont exigés pour l'inscription.

ROSIERS SOUPERT & NOTTING à Luxembourg (Grand Duché)

OFFRE EXCEPTIONNELLE Franco port et emballage, colis-postaux à notre choix, variétés d'élite, ne désappointant jamais. Traité de cult. sur dem., gratis av. l'envoi.
20 jolis rez-de-terre fr. 8.50 | 15 grimpants ornam. fr. 9.50
20 splendides » 10 — | 5 demi-tiges select. » 8.25
20 nouveautés » 19.50 | 10 hautes tiges » 18 —
Catalogue illustré 2.500 variétés franco sur demande.
Maison fond. en 1855, les plus anciennes cultures du pays, les plus renommées du monde, fourn. de 6 cours, décorés de hauts ordres. Paris 1900, membres du Jury supérieur

---

ANNUAIRE

OU

ALMANACH DE POCHE

DU

CANTON DE FRIBOURG

POUR L'ANNÉE 1907

COMPRENANT :

Le Calendrier complet, les Saints, les Foires, l'Etat nominatif des Autorités fédérales et cantonales, le tarif des Postes et Télégraphes, le tableau comparatif des anciens poids et mesures avec les nouveaux, le tableau d'intérêt et d'escompte, le tableau de l'étendue et de la population de la Suisse, le modèle d'un compte de caisse, etc., etc.

Annuaire avec agenda, relié peau	Fr. 1 50
Annuaire sans agenda, relié peau	» 1 40
Annuaire avec agenda, relié toile	» 1 20
Annuaire sans agenda, relié toile	» 1 10
Annuaire avec agenda, cartonné	» 1 10
Annuaire sans agenda, cartonné	» 1 —
Annuaire avec agenda, intérieur broché	» 1 —
Annuaire sans agenda, intérieur broché	» 0 90

AGENDA DES AGRICULTEURS

Prix : 1 franc 50

En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

---

On demande pour le 1er mars, une 845

cuisinière

bien au courant du service.
S'adresser chez le **Dr Reymond,** *Avenue de Pérolles.*

Motocyclette 4 cyl. F. N.

mod. 1906, état de neuf, à vendre, faute d'emploi.
S'adresser : C. GUIDI-RICHARD. H749F 844

Inflammation et paralysie des nerfs. — Affaiblissement des muscles. — Anémie.

Après avoir suivi votre cure, je peux vous rapporter ce qui suit : Le traitement et les remèdes que vous m'avez prescrits, après examen de mon eau, ont été des plus efficaces, car, après leur usage, ils ont donné un excellent résultat ; les différents maux indiqués ci-dessus ont diminué sensiblement après un traitement de quelques semaines et je peux vous dire, à mon plus grand plaisir que, la cure terminée, je me sens libérée de la maladie, fortifiée et bien portante. Je vous remercie profondément pour votre traitement par lettre, d'une efficacité surprenante. Mme Albertine Reitz, St-Peterzell. Signature légalisée : Pour la chancellerie municipale, le greffier municipal, A. Akermann. St-Peterzell, le 11 février 1906.

Que celui qui veut connaître son mal et en être guéri envoie son eau ou la description de sa maladie à l'**Institut médical, à Niederurnen (Suisse), des Dr Schumacher et Dr-méd. Ziegler, médecin avec brevet fédéral.**
Demander le prospectus avec lettres de remerciements.

A remettre, à Bière, pour cause de décès, un

magasin de modes

bien achalandé, avec appartement. Petite reprise.
S'adresser à **J. Krayenbühl,** négt., **Bière,** ou à **Krayenbühl,** notaire, à **Lausanne.**

Cierges !!

On trouvera chez le soussigné : **Cierges** de 1re qualité et de toutes grandeurs, au prix de 4 fr 50 le kg. — **Huile** de 1re qualité. — **Mèches** tubulaires, encens. — Verres de lampes, etc. — Allumoirs-éteignoirs. — Conditions favorables aux paroisses. — Reprises des débris de cierges. 4840

Jean BUGNON, négt.
MONTAGNY-LES-MONTS

ATTENTION

Je cherche à remettre, pour tout de suite, à des vendeurs et magasins de fer, un article facile à vendre et laissant un bénéfice de 300 %. Je donnerais aussi la représentation pour les districts ou le canton.
S'adresser à **R. G., rue de Morat, 21, Berne.** 784

A vendre *au Boulevard*, une

maison

avec 4 logements de 4 chambres et grand local pouvant servir d'atelier. 543
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg*, sous chiffres H382F.

Dr H. GANGUILLET

dentiste-américain
diplômé des Facultés de Genève et de Philadelphie
succes. de M. Ch. Broillet
médecin-dentiste

A PAYERNE

Consultations tous les **jeudis,** de **8 à 12 h.** et de **2 à 4 h.**
Maison Comte-Rapin
vis-à-vis du Café du Pont

MAGASIN

avec ou sans logement, **est à louer, dès le 25 juillet, au quartier des Places.**
S'adresser sous H249F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 440

VIANDE

On trouvera toujours de la bonne viande de bœuf à 70 cent. le demi-kilo ; veau, mouton, prix modéré, à la **boucherie de M. Cantin,** *Grand'Rue, 61.*
TÉLÉPHONE
Il se trouvera tous les mercredis sur le marché des Places.

VARICES

Jambes ouvertes

plaies, varicocèles, eczémas, etc., guérison certaine et prouvée, par les 111

Thé antivariqueux
1 fr. la boîte, et
Pommade antivariqueuse
1 fr. 50 le pot.
Envoi partout contre remboursement.
Em. KORNHABER,
herboriste diplômé
Genève, Tour-Maîtresse, 45.

Pour trouver rapidement une place à Genève, en Suisse ou à l'étranger, écrire à l'*Office International*, à *Genève*. 687

PERDUE

chienne d'arrêt, manteau blanc, tête brune, sans collier.
La ramener, contre récompense, *24, rue Saint-Pierre.*

Bouteilles vides

Le soussigné achète des bouteilles vides
Villa Colomb, Beauregard.
Fritz Hofstetter.

On demande, pour la première quinzaine de mars

JEUNE FILLE

forte et robuste, pour s'aider aux travaux du ménage. Bons soins assurés. Gage : 25 à 30 fr., selon capacité.
Offres à **Mme Perrudet,** *pensionnat de demoiselles, chemin du Rocher, 10,* **Neuchâtel.**

A VENDRE

au Pré d'Alt, **2 maisons bien situées,** de construction récente, composées l'une de : 2 jolis logements, cave, galetas, buanderie et jardin ; l'autre, d'un appartement, 1 bel atelier, cave, galetas et cour.
Conditions favorables, prix avantageux.
S'adresser à **M. Arthur Dubey,** *gypserie et peinture*, **Pré d'Alt, Fribourg.**

A vendre, dans la Gruyère, près de Bulle, une

maison d'habitation

presque neuve, avec 2 jardins et un peu de terrain. Condition favorables.
Offres sous chiffres H636F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 746

A LOUER

pour le 25 juillet 1907, à Richemont, un joli appartement de 4 pièces, cuisine, mansarde, cave, galetas, buanderie. Eau, chauffage central, gaz, électricité. Balcon avec vue sur les Alpes. 1er étage. Prix : 750 fr.
S'adresser : **M. Hertling,** *architecte.* H251F 438

Pour bureau de notaire

on cherche un employé
Offres avec indication des prétentions, sous chiffres H480F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

Maladies des yeux

Le **Dr Verrey,** médecin oculiste, à Lausanne, **reçoit à Fribourg,** 87, rue de Lausanne, le 1er et le 3e samedis de chaque mois, de 8 à 11 h. du matin.

Le dividende des actions du 821

Crédit Agricole et Industriel de la Broye

à Estavayer, pour l'année 1906, est payable par 25 fr., aux guichets de MM. Weck Aeby & Cie, à Fribourg.

A LOUER

dans la maison **N° 30, de la rue de Lausanne :**
1. Un vaste appartement de 8 pièces (2me étage) ;
2. Un petit appartement de 3 pièces (4me étage) ;
3. Le magasin occupé actuellement par la manufacture de chaussures.
Entrée au 25 juillet ou plus tôt si on le désire.
4. Un petit magasin du côté de la rue des Alpes ; entrée immédiate. H383F 544
S'adresser à **M. Hartmann,** *notaire*, à **Fribourg.**

Marcel BURMANN

Se vend 6 fr. 50 le flacon d'un litre franco.

Résultats merveilleux dans les **maladies de la peau, eczéma, furoncles, diabète, maladies d'estomac, rhumatisme,** etc.

Refusez les imitations et exigez que chaque flacon porte le prénom « Marcel ».

Puissant dépuratif contre les impuretés du sang. **Cure de raisin en toute saison.**

Demandez la brochure gratuite à
Marcel BURMANN,
Institut sélecto-bactériologique,
Le Locle (Suisse) et **Morteau** (Doubs).

Clinique privée de Bethléem

Quartier Beauregard

FRIBOURG

Maladies des femmes

(gynécologie) et accouchements

Direction :

Drs WECK & CHASSOT

A. Pfluger & Cie

BERNE

Grands magasins de meubles
10, Kramgasse, 10

Spécialité :

Trousseaux complets

Immense choix en tous genres

27 locaux !

Maison connue pour marchandises de confiance. — Prix modérés. — Livraison franco dans toute la Suisse. 480
Demandez catalogues. Visitez nos magasins.

A LOUER

à l'Avenue de Pérolles, arrêt du tram, plusieurs logements de *5 pièces*, avec chambre de bonne, chambre de bains, chambres-mansardes, et dépendances. Confort moderne, chauffage central à eau chaude par étage, gaz, etc.
S'adres. à **Hertling frères,** *constructeurs, rue de l'Université*, près du Collège.

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. gratis. **H. Frisch,** expert comptable, *Zurich F, 38.* 256

A louer, pour le 25 juillet prochain, un grand

magasin

situé au centre des affaires. On traiterait éventuellement la vente de l'immeuble.
S'adresser à Ryser & Thalmann, 1er étage de la Banque Populaire Suisse. 499

Aux agriculteurs

A vendre, pour les travaux de la campagne, **vin vaudois 1905,** depuis *100 litres*, à de bonnes conditions.
S'adresser à **L. Cherpillod,** *propriétaire*, « **La Paudèze** », *près Lutry* (Vaud). 432-166

SI VOUS TOUSSEZ
Prenez les véritables
BONBONS AUX BOURGEONS de SAPIN

Laurent & Rossier
HENRI ROSSIER & Cie
LAUSANNE

Tout bonbon non revêtu du nom **Laurent & Rossier** et n'ayant pas la *forme ronde* est *une contrefaçon.*

A VENDRE

à Fribourg, quartier de Beauregard, **route de Bertigny,** vaste bâtiment comprenant

maison

de quatre logements, *grange à pont avec deux écuries* (place pour 24 chevaux), remise, place de dégagement ; conviendrait spécialement pour un marchand de bétail ou charretier.
Favorables conditions de paiement. Entrée à volonté.
S'adresser au propriétaire, **Alfred Blanc,** *avocat.* 93